

Santropol Roulant inc.

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 décembre 2024



Paquin
& associés
inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Santropol Roulant inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Santropol Roulant inc.** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 décembre 2024** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 décembre 2024**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le **31 décembre 2024** et le **31 décembre 2023**, de l'actif à court terme au **31 décembre 2024** et au **31 décembre 2023**, et des actifs nets aux **1^{er} janvier et 31 décembre 2024 et 2023**. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le **31 décembre 2023**, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

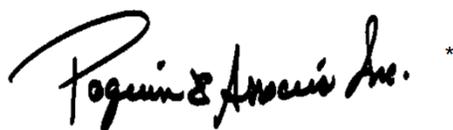
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 4 mars 2025

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A146562

Santropol Roulant inc.

États financiers

31 décembre 2024

Index

États financiers

Résultats	1 à 2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 10

Renseignements supplémentaires

Popote roulante	Annexe A
Communautaire et intergénérationnel	Annexe A
Agriculture	Annexe A
Frais d'opérations et d'administration	Annexe A

Santropol Roulant inc.

1

Résultats**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Produits	2024	2023
Subventions provinciales		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	12 324 \$	13 778 \$
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	3 173	3 054
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux		
Programme de soutien aux organismes communautaires	292 787	252 061
	308 284	268 893
Subventions fédérales		
Emploi et Développement social Canada		
Programme Emplois d'été Canada	10 202	19 742
Programme Nouveaux Horizons pour les Seniors	4 488	392
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	8 768	4 245
	23 458	24 379
Subventions et ententes de services municipales		
Ville de Montréal		
Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour solidarité	25 000	25 000
Entente de service	5 400	5 000
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal		
Programme de prévention en sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité	-	8 469
Soutien à l'aide alimentaire pour le temps des Fêtes	500	500
Entente de service	39 183	42 193
	70 083	81 162
Dons et contributions financières		
Centraide du Grand Montréal	127 594	185 513
Dons de fondations et d'organismes	671 985	619 343
Dons de particuliers	168 859	159 366
Dons de successions	50 315	27 984
Dons de sociétés privées	69 057	47 771
Dons en denrées	73 405	42 255
	1 161 215	1 082 232
Programmes et autres apports		
Popote roulante	159 184	156 946
Ferme Senneville	4 932	15 199
SantroVélo - atelier de vélo communautaire	10 272	9 991
Autofinancement	3 402	8 456
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	4 935	2 000
Apports sous forme de bénévolat [note 2]	477 980	499 498
Produits des Fiducies [note 3]	72 000	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	100 488	105 029
	833 193	797 119
Total des produits	2 396 233	2 253 785

Paraphé Paraphé

OR CA

Santropol Roulant inc.

2

Résultats (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
Charges		
Salaires et charges sociales	1 100 429	1 019 775
Frais de programme		
Popote roulante [Annexe A]	304 272	275 786
Communautaire et intergénérationnel [Annexe A]	9 161	11 132
Agriculture [Annexe A]	19 587	30 396
Frais d'opérations et d'administration [Annexe A]	296 929	286 928
Bénévolat [note 2]	477 980	499 498
Charges des Fiducies [note 4]	72 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles	114 809	120 573
	2 395 167	2 244 088
Excédent des produits sur les charges	1 066 \$	9 697 \$

Santropol Roulant inc.

3

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2024	2023
Solde au début	216 839 \$	- \$	124 642 \$	341 481 \$	331 784 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 321)	-	15 387	1 066	9 697
	202 518	-	140 029	342 547	341 481
Acquisition d'immobilisations corporelles	102 337	-	(102 337)	-	-
Apports reportés :					
Dons de fondations et d'organismes	(90 062)	-	90 062	-	-
	214 793	-	127 754	342 547	341 481
Remboursement de la dette à long terme	16 394	-	(16 394)	-	-
Affectations internes [note 9]	-	25 000	(25 000)	-	-
Solde à la fin	231 187 \$	25 000 \$	86 360 \$	342 547 \$	341 481 \$

Santropol Roulant inc.

4

Bilan**Au 31 décembre 2024**

	2024	2023
Actif		
À court terme		
Encaisse	1 117 598 \$	642 293 \$
Créances	16 758	16 615
Somme à recevoir de l'État	13 440	5 784
Dons à recevoir	87 068	56 141
Subventions à recevoir	25 950	18 043
Stocks	20 008	22 208
Frais payés en avance	10 115	5 625
	1 290 937	766 709
Immobilisations corporelles [note 4]	526 534	528 505
Immobilisations incorporelles [note 5]	176	251
	1 817 647 \$	1 295 465 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 6]	169 921 \$	108 510 \$
Subventions et contributions reportées [note 7]	1 009 656	533 557
Dette à long terme échéant à moins d'un an [note 8]	17 308	16 394
	1 196 885	658 461
Dette à long terme [note 8]	278 215	295 523
	1 475 100	953 984
Actif net		
Investi en immobilisations	231 187	216 839
Grevé d'affectations internes [note 9]	25 000	-
Non grevé d'affectations	86 360	124 642
	342 547	341 481
	1 817 647 \$	1 295 465 \$

Pour le Conseil d'administration

Signé par :

Claire Aubert

39D85E6ECD35429...

Administrateur

Signé par :

Olivier Régnald

694E92CEA4234DE...

Administrateur

Santropol Roulant inc.

5

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions, contributions et autres produits	2 661 010 \$	2 083 197 \$
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et autres services	(1 077 346)	(630 260)
Salaires et charges sociales	(1 079 690)	(1 002 045)
	(2 157 036)	(1 632 305)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	503 974	450 892
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(102 337)	(11 787)
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	90 062	3 000
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(12 275)	(8 787)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(16 394)	(15 551)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(16 394)	(15 551)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	475 305	426 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	642 293	215 739
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 117 598 \$	642 293 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Notes complémentaires**31 décembre 2024**

1. Constitution et mission de l'organisme

L'organisme constitué le 31 mai 1995 selon la Loi sur les compagnies canadiennes est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu enregistré comme organisme de bienfaisance. Il a pour mission d'offrir un service de préparation et de livraison à domicile de repas sains et nutritifs à des personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente. Ainsi que d'offrir des activités récréatives et sociales à la clientèle.

En cas de liquidation des actifs de l'organisme, l'actif résiduel sera dévolu à un organisme de bienfaisance enregistré ayant des buts similaires.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits*Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Programmes

Les revenus de programmes sont constatés à titre de produits lorsque les services ou les biens ont été rendus ou livrés.

Dons

Les revenus de dons sont constatés à titre de produits lorsque les montants sont encaissés.

Apports reçus à titre de bénévoles

Le fonctionnement de l'organisme dépend de l'apport sous forme de services de plusieurs bénévoles. Les bénévoles consacrent environ 28 801 heures (31 462 heures en 2023) à aider Santropol Roulant. Les heures ont été constatées au taux du salaire raisonnable en fonction des services rendus, un montant de 477 980 \$ (499 498 \$ en 2023).

Dons en denrées

L'organisme reçoit des dons en denrées alimentaires. Ces dons sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de fournitures qui sont utilisées dans le fonctionnement courant et qu'elles auraient dû être achetées par l'organisme pour sa mission, si elles n'avaient pas été reçues à titre gratuit. Au cours de l'exercice, des dons d'une valeur estimative de 73 405 \$ (42 255 \$ en 2023) ont été constatés et un montant équivalent a été inscrit aux charges.

Autofinancement

Les revenus d'autofinancement sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont eu lieu.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Impôts sur le revenu

L'organisme est un organisme sans but lucratif et n'est, par conséquent, pas assujéti à l'impôt sur le revenu. L'organisme est enregistré comme un organisme de bienfaisance aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ventilation des charges

Les charges directement liées à un programme ou activité sont attribuées à ce programme ou cette activité en fonction du budget alloué pour cette activité ou programme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Notes complémentaires

31 décembre 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative. Lorsque l'organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges aux résultats. Les taux et méthodes utilisées sont les suivants :

<i>Immobilisations corporelles</i>		
Bâtiment	5%	amortissement dégressif
Mobilier et équipement	20%	amortissement dégressif
Équipements informatiques	30%	amortissement dégressif
Matériel roulant	30%	amortissement dégressif
Améliorations locatives	5%	amortissement dégressif
Ascenseur	5%	amortissement dégressif
Chambre froide	20%	amortissement dégressif
<i>Immobilisations incorporelles</i>		
Base de données clients	30%	amortissement dégressif

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créances, des dons à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations sont liées à la durée de vie utile et à l'amortissement des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Fiducies

L'organisme agit en tant que fiduciaire sans percevoir de revenus de gestion. Le financement qu'il reçoit provient de divers bailleurs de fonds et est alloué à Comm-Un pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs des plans d'action soutenus par ce financement, d'un montant de 72 000 \$ (0 \$ en 2023).

Notes complémentaires

31 décembre 2024

4. Immobilisations corporelles	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2024	2023
Terrain	425 000 \$	- \$	425 000 \$	425 000 \$
Bâtiment	2 517 819	1 312 646	1 205 173	1 268 603
Mobilier et équipement	126 024	90 525	35 499	41 120
Équipements informatiques	46 698	39 528	7 170	8 650
Matériel roulant	84 253	51 215	33 038	11 899
Améliorations locatives	275 133	81 212	193 921	133 872
Ascenseur	524 554	153 419	371 135	390 669
Chambre froide	47 655	35 827	11 828	14 785
	4 047 136	1 764 372	2 282 764	2 294 598
Apports reportés :				
Immeuble	(2 436 248)	(1 249 215)	(1 187 033)	(1 249 508)
Mobilier et équipement	(33 439)	(19 406)	(14 033)	(17 541)
Équipements informatiques	(14 625)	(11 640)	(2 985)	(4 264)
Matériel roulant	(36 820)	(12 178)	(24 642)	(3 953)
Améliorations locatives	(158 804)	(21 621)	(137 183)	(77 128)
Ascenseur	(531 086)	(154 917)	(376 169)	(395 968)
Chambre froide	(56 800)	(42 615)	(14 185)	(17 731)
	(3 267 822)	(1 511 592)	(1 756 230)	(1 766 093)
	779 314 \$	252 780 \$	526 534 \$	528 505 \$

5. Immobilisations incorporelles	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2024	2023
Base de données clients	16 327 \$	14 838 \$	1 489 \$	2 127 \$
Apports reportés :				
Base de données	(14 963)	(13 650)	(1 313)	(1 876)
	1 364 \$	1 188 \$	176 \$	251 \$

6. Fournisseurs et charges à payer	2024	2023
Comptes fournisseurs	52 743 \$	15 371 \$
Frais courus	11 800	8 500
Salaires et charges sociales	30 455	20 747
Vacances courues	31 813	32 686
Jours mobiles	27 927	21 412
Somme à remettre à l'État	15 183	9 794
	169 921 \$	108 510 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2024

7. Contributions et produits reportés

Les contributions et produits reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe reçue au cours de l'exercice, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des contributions et produits reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2023	Encaissements, remboursement et compte à recevoir	Constatés à titre de produits et apports reportés	Solde au 31 décembre 2024
Centraide du Grand Montréal	15 110 \$	118 734 \$	127 594 \$	6 250 \$
Emploi et Développement social Canada				
Programme Nouveaux Horizons pour les Seniors	4 488	-	4 488	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux				
Programme de soutien aux organismes communautaires	27 291	265 496	292 787	-
Dons de fondations	486 668	1 278 785	762 047	1 003 406
	533 557 \$	1 663 015 \$	1 186 916 \$	1 009 656 \$

8. Dette à long terme

2024

2023

Prêt à terme, au taux de 5,44% (5,44% en 2022), remboursable par versements mensuels égaux de 2 771 \$, capital et intérêts, échéant le 30 avril 2027, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment, d'une valeur comptable nette de 1 630 173 \$ (1 693 603 \$ en 2023).

295 523 \$

311 917 \$

295 523

311 917

Dette à long terme échéant à moins d'un an

17 308

16 394

278 215 \$

295 523 \$

Les versements en capital sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	17 308 \$
2026	18 274 \$
2027	259 941 \$

9. Actif net grevé d'affectations internes

À sa réunion du conseil d'administration du 4 mars 2025, il a été résolu d'affecter une somme de 25 000 \$ pour des initiatives stratégiques. L'actif net grevé d'affectations internes se détaille suit :

	Solde au 31 décembre 2023	Affectation	Utilisation	Solde au 31 décembre 2024
Fonds des initiatives stratégiques	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 65 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1%. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur les comptes débiteurs. Au 31 décembre 2024, la marge de crédit était inutilisée.

Notes complémentaires**31 décembre 2024**

11. Organisme contrôlé

Santropol Roulant (Québec) inc. est contrôlé par l'organisme, étant donné que les deux organismes ont la même direction et que les membres du conseil d'administration de Santropol Roulant (Québec) inc. sont nommés par les membres de l'organisme.

Santropol Roulant (Québec) inc. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) le 9 août 1996. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Au 31 décembre 2024, l'actif net, les produits et les charges de Santropol Roulant (Québec) inc. sont de valeur nulle.

12. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2024.

Risque de liquidités

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et à un risque de trésorerie pour les instruments à taux variable.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

Santropol Roulant inc.**Annexe A****Renseignements supplémentaires****Exercice terminé le 31 décembre 2024**

	2024	2023
Popote Roulant		
Nourriture	223 139 \$	188 508 \$
Emballage	39 638	41 131
Transport, livraison et assurance automobile	20 002	20 957
Mauvaises créances	3 514	2 442
Entretien et réparations de l'équipement	10 561	11 523
Services	7 418	11 225
	304 272 \$	275 786 \$
Communautaire et intergénérationnel		
SantroVélo - atelier de vélo communautaire	997 \$	662 \$
Activités intergénérationnelles	8 164	10 470
	9 161 \$	11 132 \$
Agriculture		
Ferme Senneville	19 587 \$	30 396 \$
Frais d'opérations et d'administration		
Autofinancement	1 890 \$	1 395 \$
Intérêts sur la dette	16 576	17 419
Énergie et combustible	18 669	18 436
Honoraires professionnels	129 224	117 790
Entretien et réparations	6 312	14 989
Frais de bureau	27 172	28 246
Publicité, promotion et représentation	7 477	9 341
Assurances	10 564	7 115
Télécommunications	5 425	8 034
Taxes foncières	8 439	7 921
Frais et intérêts bancaires	12 944	11 637
Matériel et soutien informatique	2 073	7 405
Formation	22 422	2 522
Frais de bénévolat	10 567	14 355
Autres	17 175	20 323
	296 929 \$	286 928 \$